

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

FCP CreditMax EURO SPREAD
Part I: FR0011175942
Société de gestion: Fideas Capital

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le FCP est classifié dans la catégorie « obligations et autres titres de créances libellés en euro ».

L'objectif de gestion du FCP vise à atteindre une performance nette de frais de gestion supérieure à un indice composite 50% iTraxx® Europe 5-year Total Return Index (coupons réinvestis), 50% EONIA capitalisé, sur la durée de placement recommandé supérieure à 2 ans. Cet indice reflète la performance d'une exposition flexible, exclusivement crédit, aux émetteurs de l'indice iTraxx® Europe 5-year Total Return Index qui est composé de 125 émetteurs européens équipondérés, sélectionnés parmi les émetteurs privés européens « investment grade » présentant un marché du crédit le plus liquide.

L'OPCVM vise à être exposé essentiellement à l'univers des titres de créance « investment grade » émis par des entreprises privées et/ou publiques situées principalement dans les pays membres de l'Union Européenne, y compris hors zone Euro, ainsi que la Suisse, et dont le risque de taux aura été réduit soit par la sélection d'obligations à taux variable ou de maturités courtes soit par l'utilisation d'instruments de couverture de taux (swap de taux ou contrats futures).

Tous les titres sont libellés en euros.

La fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt à l'intérieur de laquelle le FCP est géré est comprise entre 0 et 1. Le fonds vise à faire varier son exposition aux titres obligataires et au risque de crédit en fonction des anticipations de baisse ou hausse des spreads de crédit – une exposition plus importante étant visée dans les phases de rétrécissement de spreads et moins d'exposition à cet univers étant visée dans des phases de correction tout en maintenant la durée de crédit du portefeuille entre 1 et 8 années.

Le moteur de performance principal du fonds provient de son exposition aux émetteurs « investment grade » (de notation supérieure ou égale à Baa3 chez Moody's ou équivalent), en procédant à une gestion dynamique de la sensibilité au crédit, aux taux et à des arbitrages ligne à ligne. La société de gestion ne recourt pas de façon systématique ou exclusive aux notations des agences, elle s'appuie également sur ses propres analyses qui peuvent en différer à la hausse comme à la baisse.

Le FCP peut également recourir aux instruments dérivés afin notamment de couvrir et/ou exposer le portefeuille au risque de taux et/ou de crédit et de couvrir le risque de change. Le risque global lié aux instruments dérivés n'excède pas la valeur de l'actif. La somme des expositions nettes résultant de la détention d'obligations d'entreprises et de dérivés exposant le FCP au risque de crédit des entreprises (vente de protection) ne peut excéder 150% de l'actif.

Les revenus des parts I sont capitalisés chaque année. Les demandes souscription et de rachat sont reçus chaque jour (sous réserve que ce jour soit une date d'établissement de la valeur liquidative) par le dépositaire jusqu'à 12 heures et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative datée du lendemain (soit à cours inconnu).

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible ← → A risque plus élevé
Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

- L'indicateur de risque de niveau 2 reflète l'exposition aux marchés obligataires d'émetteurs privés essentiellement « investment grade » et européens avec une durée courte.
- Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer cet indicateur peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du fonds.
- La catégorie la plus faible ne signifie pas que le placement est sans risque.
- La catégorie de risque de cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

RISQUES IMPORTANTS POUR L'OPCVM NON PRIS EN COMPTE DANS L'INDICATEUR :

- **Risque de crédit** : Le FCP est exposé à la classe d'actif crédit. Le risque de crédit résulte du risque de détérioration de la qualité d'un émetteur et/ou d'une émission, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur du titre. Il peut aussi résulter d'un défaut de remboursement d'un émetteur présent en portefeuille.
- **Impact des techniques de gestion** : Le FCP utilise des contrats financiers de gré à gré, et/ou a recours à des opérations d'acquisition et de cession temporaires de titres. Par ces techniques de gestion, il peut amplifier les mouvements de marché mais en cas de retournement de tendance sa valeur liquidative est susceptible de baisser de manière plus importante que le marché.
- **Risque de contrepartie** : La conclusion de contrats de gré à gré expose potentiellement le FCP à un risque de défaillance de l'une des contreparties.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, les frais payés sont inférieurs. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.	
Frais prélevés par le FCP sur une année	
Frais courants	0,53 % TTC (de l'actif net) *
Frais prélevés par le FCP dans certaines circonstances	
Commission de sur-performance	10% de la surperformance nette du FCP au-delà de l'indicateur de référence, prochain prélèvement au plus tôt le 30 juin 2020.
Commission de performance prélevée au titre du dernier exercice	0.02%

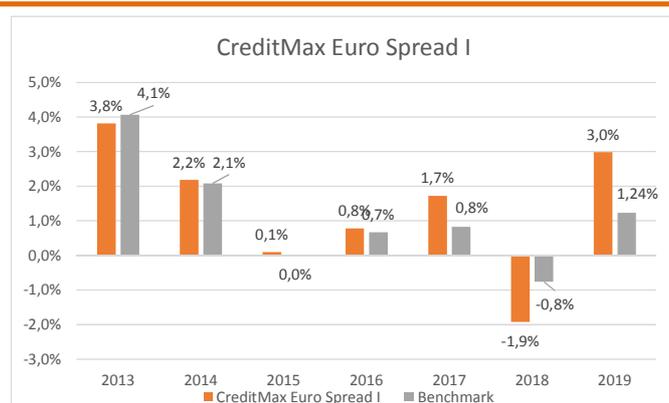
* Les frais courants sont fondés sur les chiffres de l'exercice précédent clos le 30 juin 2019.

Les frais courants ne comprennent pas :

- les commissions de surperformance,
- les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FCP lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé aux investisseurs de se reporter au prospectus de ce FCP, disponible sur le site internet www.fideas.fr

PERFORMANCES PASSES



- Le calcul des performances passées tient compte de l'ensemble des frais sauf droits d'entrée et de sortie.
- Les performances de l'indicateur de référence sont calculées coupons (nets) réinvestis.
- Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.
- Jusqu'au 30/12/2016 l'indice de référence est l'« iTraxx® Europe 5-year Total Return Index».
- Depuis le 02/01/2017, l'indice de référence est « 50% Itraxx® Europe 5 ans TR » + « 50% EONIA Capitalisé» Les performances antérieures ont été réalisées dans des circonstances différentes à compter de ce changement.
- Devise : Euro
- Date création part : 2012

INFORMATIONS PRATIQUES

- Dépositaire : CACEIS BANK
- Le prospectus, les rapports annuels et les derniers documents périodiques, ainsi que toutes autres informations pratiques relatives à toutes les catégories de part sont disponibles auprès de la société de gestion sur simple demande écrite à : Fideas capital 21 avenue de l'opéra 75001 Paris ou à l'adresse électronique suivante contact@fideas.fr
- Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts peuvent être soumis à taxation. Il est conseillé à l'investisseur de se renseigner à ce sujet auprès de son conseil ou de son distributeur.
- La valeur liquidative est disponible auprès de la société de gestion à l'adresse postale mentionnée ci-dessus et sur son site internet www.fideascapital.fr
La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de cet OPCVM.

Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Fideas capital est agréée en France et réglementée par l'AMF.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 28/08/2020